REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

Numéro SIRET: 21340282900013

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GIGNAC

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2018

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		-
p.	A- Informations statistiques, fiscales et financières		1
p.	B - Modalités de vote du budget		1
			1
	II. Présentation générale du budget		1
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections	1	ı
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	1	1
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	1	1
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		1
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		1
	January Services Transport Modelles	1	
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans o
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
р.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		11
p.	A4 - Etat des provisions	1	
p.	A5 - Etalement des provisions	1 1	
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	1 1	
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)	1 1	
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)	1 1	
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)	1	
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
р.	A8 - Etat des charges transférées	1 1	
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	1 1	
	see special compte de doise	1 1	
		1 1	
	B - Engagements hors bilan	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	
p	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
. I	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
" I	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
).	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	1	
).	B1.5- Etat des autres engagements donnés	1 1	
2.	B1.6 - Etat des engagements reçus	1 1	
).).	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	1	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	1	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'Informations	II TO SHOW	X 3 A
).	C1 - Etat du personnel		
). 	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	1 1	
^ I	U3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	1 1	
' I	U3.2 - Liste des établissements publics créés	1 1	
). (C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	1 1	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	1	
	Elate des services assujettis a la TVA et non enges en budget annexe	1	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		Aller and the
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D2 - Arrêté et signatures		

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-38 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide dattribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34282 MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE			
	I - INFORMATIONS GENERALES		
INFORMA	ATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A	

Valeurs
1 110
1

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel	
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	932.13	0,00	
2	Produit des impositions directes / population	311.24	0,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	957.35	0,00	
4	Dépenses d'équipement brut / population	2170.99	0,00	
5	Encours de dette / population		0,00	
6	DGF / population	63.96	0,00	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)	00.00	0,00	
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)			
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)			
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)			

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue. (4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

1 - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ; - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
III - Les provisions sont : - budgétaires (délibération n° du).
IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.
V - Le présent budget a été voté : - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE	A1		

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
>01E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 068 663,39	744 522,00
	+	+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
ORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		324 141,39
	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 068 663,39	1 068 663,39

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
TI UA TIT	PINVESTISSEMENT (1) VOTES RE DU PRESENT BUDGET compris le compte 1068)	2 680 426,11	1 801 576,52
	+	+	+
L'EXER	A REALISER (R.A.R.) DE CICE PRECEDENT (2)		
	D'EXECUTION DE LA SECTION STISSEMENT REPORTE (2)		878 849,59
	=	=	=
	L DE LA SECTION VESTISSEMENT (3)	2 680 426,11	2 680 426,11

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 749 089,50	3 749 089,50

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 11 SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellě	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	224 640,00		231760,00	231760,00	231760,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	428 500 00		480 800,00	480 800 00	480 800,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	111000000000000000000000000000000000000				100 000,00
65	Autres charges de gestion courante	116 944,27		111510,00	111510.00	111 510,00
656	Frais de fonctionnement des groupes délus			111010,00	111010,00	111010,00
E N	Total des dépenses de gestion courante	770 084,27		824 070,00	824 070,00	824 070,00
66	Charges financières	15 000.00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		185 927,26	185 927,26	185 927,26
022	Dépenses imprévues	1 915,73		11666.13	11666.13	11666.13
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	790 000 00		1 034 663 39	1 034 663 39	1 034 663 39
023	Virement à la section d'investissement (5)	34 000,00		34 000 00	34 000,00	34 000,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)			0.1000,00	04,000,00	34.000,00
043	Opé, d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	34 000,00	THE RESIDENCE	34 000,00	34 000,00	34 000,00
	TOTAL	824 000,00		1 068 663,39	1 068 663,39	1 068 663,39

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 068 663,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	The state of the s						
Chap.	Libelié	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)	
013	ATTENUATION DE CHARGES	19 000,00		41000,00	41000.00	41000.00	
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	53 900,00		56 300,00	56 300,00	56 300,00	
73	Impols el taxes	425 018,00		444 794,00	444 794.00	444 794,00	
74	Dotations, subventions de participations	157 530,00		167 828,00	167 828,00	167 828,00	
75	Autres produits de gestion courante	22 500 00		22 700 00	22 700,00	22 700,00	
	Total des recettes de gestion courante	677 948,00		732 622,00	732 622.00	732 622,00	
76	Produits financiers	1 230,36		500,00	500.00	500,00	
77	Produits exceptionnels	3 269,00		3 400.00	3 400,00	3 400,00	
78	Reprises sur provisions (4)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00	
	Total des recettes réelles de fonctionnement	684 447,36		738 522,00	738 522,00	738 522,00	
042	Opé, d'ordre de transfert entre sections (5)	6 000 00		6 000.00	6 000,00	6 000,00	
043	Opé, d'ordre à l'intérieur de la sect, fonct, (5)			0.000,00	0 000,00	0 000,00	
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	6 000,00	DATE OF THE PARTY	6 000,00	6 000,00	6 000.00	
	TOTAL	690 447,36		744 522,00	744 522,00	744 522.00	

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 324 141,39

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 068 663,39

0,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	28 000
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT (11)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à fexcédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

⁽¹⁾ cf. p. 4 |B - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotetion initiale en especes qui profit d'un exercice au térieur.

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crèe.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽¹¹⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)			Difference of the control of the con		(10.11. (0.10)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 200,00		21400.00	21400,00	21400,00
204	Subventions déquipement versées			21400,00	21400,00	21400,00
21	Immobilisations corporelles	1 564 400,00		2 409 800,00	2 409 800,00	2 400 000 00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	1 55 1 100,00		2 703 000,00	2 409 600,00	2 409 800,00
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
40VI	Total des dépenses d'équipement	1 588 600,00		2 431200,00	2 431200,00	2 424 200 00
10	Dotations, fonds et réserves	1 000 000,00		208 426,11	208 426.11	2 431 200,00
13	Subventions dinvestissement	-		200 420,11	200 420,11	208 426,11
16	Emprunts et dettes assimilées	35 400,00		34 800,00	34 800,00	24 000 00
18	Comple de liaison : Affectation (8)	00 100,00		34 000,00	34 600,00	34 800,00
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses dimprévues					
FI - VI	Total des dépenses financières	35 400,00		243 226,11	242 220 44	040 000 77
451	Total des opé.pour compte de tiers (9)	00 400,00		243 220,11	243 226,11	243 226,11
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 624 000,00		2 674 426,11	2 674 426,11	0.024.400.44
040	Opé, d'ordre de transfert entre sections (5)	6 000 00		6 000,00		2 674 426,11
041	Opérations patrimoniales (5)	3 000,00		0 000,00	6 000,00	6 000,00
E E R	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 000,00		6 000,00	6.000.00	0.000.00
	TOTAL	1 630 000,00		2 680 426,11	6 000,00 2 680 426,11	6 000,00 2 680 426,11

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 680 426,11

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelié	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					(10 00 1000)
13	Subventions dinvestissement (hors 138)	l	-			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	160 000,00		535 000,00	535 000,00	535 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00		333 000,00	555 000,00	535 000,00
204	Subventions déquipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		_			
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	160 000,00		535 000,00	535 000,00	535 000.00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1058)	64 335 49		75 089,52	75 089,52	75 089,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	30 000,00	+	30 000,00	30 000,00	30 000,00
138	Autres subv. d'investi, non transférables	438 200,00	_	552 487,00	552 487.00	552 487,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			302 407,00	332 467,00	352 467,00
18	Compte de liaison ; Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	490 000 00		575 000,00	575 000,00	575 000,00
1070	Total des recettes financières	1 022 535 49		1 232 576 52	1 232 576,52	
452	Total des opé, pour le compte de tiers (9)	, 522 555,75		1 202 010,02	1 232 370,32	1 232 576,52
60	Total des recettes réelles d'investissement	1 182 535,49		1 767 576,52	1 767 576,52	1 767 576,52
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	34 000,00		34 000,00	34 000,00	10 March 12 Contract - 12 Cont
040	Opé, d'ordre de transfert entre sections (5)	0 7 000,00		34 000,00	34 000,00	34 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
2 3	Yotal des recettes d'ordre d'investissement	34 000,00		34 000,00	34 000,00	24 000 00
	TOTAL	1 216 535,49	100000000000000000000000000000000000000	1 801576,52	1 801576,52	34 000,00 1 801 576,52

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 878 849,59 = TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 680 426,11

Pour Information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des récettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

28 000,00

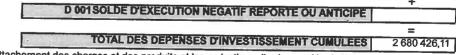
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET H **BALANCE GENERALE DU BUDGET B** 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	231760.00		231760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	480 800,00		480 800,00
014	Atténuations de produits	1100000		400 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	111510.00		111510,00
656	Frais de fonctionnement des groupes délus (4)			111510,00
66	Charges financières	13 000,00		13 000,00
67	Charges exceptionnelles	185 927,26		185 927,26
68	Dotations aux amortissem, et provisions	133331,23		100 921,20
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues	11666,13		44.000.40
023	Virement à la section d'investissement	11000,10	34 000,00	11666,13
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 034 663,39	34 000,00	34 000,00 1 068 663,39

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 068 663,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves	208 426,11		208 426,11
13	Subventions dinvestissement			200 120,11
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	34 800,00		34 800,00
18	Compte de liaison: affectation (8)			34 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	Exercise Services		
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	21400,00		21400,00
204	Subventions d'équipement versées	EX.453.44()		21400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 409 800,00	6 000.00	2 415 800.00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	_ 100 000,00	0 000,00	2 4 13 600,00
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)			
451	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	2 674 426,11	6 000,00	2 680 426,11



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II BALANCE GENERALE DU BUDGET B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	41000,00	7	41000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			11000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	56 300,00	A DE LA CONTRACTOR DE L	56 300.00
71	Production stockée (ou déstockage)			00 000,00
72	Travaux en regie		6 000,00	6 000,00
73	Impots et taxes	444 794,00		444 794,00
74	Dotations, subventions de participations	167 828,00		167 828,00
75	Autres produits de gestion courante	22 700,00		22 700,00
76	Produits financiers	500,00		500,00
77	Produits exceptionnels	3 400,00		3 400,00
78	Reprises sur amortissem, et provisions	2 000,00		2 000,00
79	Transferts de charges			2 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	738 522,00	6 000,00	744 522,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 324 141,39

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 068 663,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	75 089,52		75 089,52
13	Subventions dinvestissement	552 487,00		552 487,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			002 101,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	535 000,00		535 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
452	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	F-61 1 1 1 2 2 1 1 1 2 2 2 2		
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		34 000,00	34 000,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	575 000,00	0 / 000,00	575 000,00
4.5	Recettes d'investissement - Total	1 737 576,52	34 000.00	1 771 576.52

878 849,59

30 000,00

30 000,00

TOTAL DES RECETTES DINVESTISSEMENT CUMULEES 2 680 426,11

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	224 640,00	231760,00	231760,00
60	Achats & variation des stocks	114 840,00	118 460,00	118 460,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	114 840,00	118 460,00	118 460,00
6061	Fournitures non stockables	47 000,00	47 000,00	47 000,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60612 6062	Énergie-Électricité	44 000,00	44 000,00	44 000,00
60622	Fournitures non stockées	32 800,00	36 500,00	36 500,00
60623	Carburants	1 800,00	1 500,00	1 500,00
6063	Alimentation	31000,00	35 000,00	35 000,00
60631	Fournitures d'entretien et de petit équipement Fournitures d'entretien	11000,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et	6 000,00	6 000,00	6 000,00
0000	médiathèques)	300,00	300,00	300,00
6067	Fournitures scolaires	9 740,00	9 660.00	9 660,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61	Services extérieurs	55 900,00	59 900,00	
611	Contrats de prestations de services	1 100,00	1 200,00	59 900,00 1 200.00
613	Locations	5 000,00	3 000,00	
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 000,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	43 000,00	49 200,00	3 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	25 000.00	29 200,00	49 200,00
61521	Terrains	6 000,00	8 000,00	29 200,00
61522	Bâtiments	6 000,00	6 000,00	8 000,00 6 000,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	, .
61523	Voies et réseaux	13 000,00	15 200,00	6 000,00
615231	Voiries	13 000,00	15 200,00	15 200,00
3155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	15 200,00
31551	Matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
3156	Maintenance	15 000,00	17 000,00	3 000,00
316	Primes d'assurance	5 300,00	5 500,00	17 000,00 5 500,00
3161	Multirisques	5 300,00	5 500,00	5 500,00
318	Divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
3184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	1 000,00	1 000,00
	Autres services extérieurs	46 100,00	46 200,00	46 200,00
322	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	13 600,00	13 700.00	13 700,00
	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	700,00	700,00
	Honoraires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
323	Publicité, publications, relations publiques	18 000,00	18 000,00	18 000,00
i231 .	Annonces et insertions	5 000,00	6 000,00	6 000,00
232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 000,00	9 000,00
	Foires et expositions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
25	Déplacements, missions et réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Missions	1 000,00	1 000.00	1 000,00
26 I	Frais postaux et frais de télécommunications	13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Frais daffranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
262 H	Frais de télécommunications	9 000,00	9 000,00	9 000,00
27	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
- (Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	7 800,00	7 200,00	7 200,00
	mpôts directs	7 800,00	7 200,00	7 200,00
	Taxes foncières	7 800,00	7 200,00	7 200,00
	Charges de personnel et frais assimilés	428 500,00	480 800,00	480 800,00
	Personnel extérieur au service	12 000,00	4 000,00	4 000,00
	Autre personnel extérieur	12 000,00	4 000,00	4 000,00
n	mpôts, taxes et versements assimilés sur émunérations (autres organismes)	5 800,00	6 000,00	6 000,00
	/ersement de transport	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	400,00	400,00
g	Cotisations au centre national et aux centres de lestion de la fonction publique territoriale	3 900,00	4 000,00	4 000,00
	Charges de personnel Rémunérations du personnel	410 700,00	470 800,00	470 800,00
. 113	vernanciations on heisotifiei	268 000,00	314 000,00	314 000,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSE	S A1

Chap/ art (1)	Libelié (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6411	Personnel titulaire	230 000,00	250 000,00	250 000,00
6413	Personnel non titulaire	38 000,00	64 000,00	64 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	127 000,00	143 500,00	143 500,00
6451	Cotisations à IU.R.S.S.A.F.	45 000.00	57 000,00	57 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 800,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 700,00	18 000,00	18 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	500,00	500.00
647	Autres charges sociales	15 700,00	13 300,00	13 300,00
6473	Allocations de chômage	14 400,00	12 000,00	12 000,00
64731	Versées directement	14 400,00	12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits	550,50	000,00	550,00
65	Autres charges de gestion courante	116 944,27	111510,00	111510,00
653	Indemnités, frais de mission et de formation des	36 000,00		
6531	maires, adjoints et conseillers	32 000,00	39 000,00 34 000,00	39 000,00
6533	Cotisations de retraite			34 000,00
6535	Formation	3 000,00	4 000,00	4 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	64 966,27	57 752,00	57 752,00
6554		17 946,00	18 400,00	18 400,00
65541	Contributions aux organismes de regroupement	47 020,27	39 352,00	39 352,00
	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales(étab. pub. de territoire)	47 020,27	39 352,00	39 352,00
65541002		700,00	1 000,00	1 000,00
	LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	100,00	100,00	100,00
65541007		300,00	300,00	300,00
	LA MERIDIENNE	300,00	300,00	300,00
	ASS MAIRES DE FRANCE	400,00	200,00	200,00
65541012		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	ASS MAIRES DE L HERAULT	100,00	- 1	
65541014		400,00	300,00	300,00
	CLSH MONTARNAUD	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65541018	CLIS MONTARNAUD	500,00	500,00	500,00
65541019	SIADE DU MAS DIEU	600,00	600,00	600,00
	ASS DES MAIRES RURAUX 34	100,00	200,00	200,00
	CCVH SERVICE URBANISME	9 000,00	9 000,00	9 000,00
65541023	ASS LES FRANCAS	29 520,27	21802,00	21802,00
	ACADEMIE "E.N.T"		50,00	50,00
	Subventions de fonctionnement versées	13 978,00	12 758,00	12 758,00
	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	3 100,00	2 800,00	2 800,00
	Subvention au CCAS	3 100,00	2 800,00	2 800,00
	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	10 878,00	9 958,00	9 958,00
	Subv.ASMPV Football	500,00	500,00	500,00
	subv. Foyer Rural	2 000,00	2 200,00	2 200,00
	Subv. restaurants du coeur	500,00	500,00	500,00
	Subv. Anciens combattants	230,00	230,00	230,00
	Subv.Coopérative scolaire	1 000,00	780,00	780,00
	Subv. sorties scolaires "annuelles"	1 898,00	1 898,00	1 898,00
	Subv. Assoc. pour les élèves St Paulais	500,00	1 030,00	1 030,00
	Subv. Comité des Fêtes	2 000,00	2 200.00	2 200,00
	Subv. Assoc. sportive collège de Montarnaud	100,00	100,00	- 1
	Subv. assoc. Sportive college de Montalmadd Subv. assoc. Homo Ludens (Ludothèque)	1 350,00		100,00
- 1	Subvention 2017 : classe verte Grau d'Agde		1 550,00	1 550,00
	Subv. APEP goûter carnaval 2018	600,00		
		200,00		
.00	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	770 084,27	824 070,00	824 070,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES	DEPENSES A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
661	Charges d'intérêts	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	15 000,00	13 000,00	13 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	13 000,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	185 927,26	185 927,26
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	2 000,00	2 000.00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	2 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		179 927,26	179 927,26
58	Dotations aux amortissem et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	1 915,73	11666,13	11666,13
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	790 000,00	1 034 663,39	1 034 663,39
023	Virement à la section d'irivestissement	34 000,00	34 000,00	34 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		01000,00	34 000,00
	TOTAL DES PRÉLEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 000,00	34 000,00	34 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORORE	34 000,00	34 000,00	34 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	824 000,00	1 068 663,39	1 068 663,39

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 068 663,39

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établise (2) cf. p. 4 IB - Modalités de vota :

i) cf. p. 4 IB - Modalités de vot i) Hora restes à réaliser ;

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune de l'établissement applique le régime des providens que le la little de la commune de l'application des providens que

 ⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétai
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;

⁽¹⁾ Chaptira destrina a retracer les opérations particulêres telles que les opérations de stocks ou liées à la tenua d'un inventaire permanent.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	19 000,00	41000,00	41000,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	18 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	53 900,00	56 300,00	56 300,00
702	Ventes de récoltes et de produits forestiers	300,00	300,00	300,00
7022	Coupes de bois	300,00	300,00	300,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	4 500,00	5 000,00	5 000,00
7031	Concessions et redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70311 7032	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	1 200,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 200,00	1 500,00	1 500,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	1 300,00	1 500,00	1 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 300,00	1 500,00	1 500,00
706	Prestations de services	44 600,00	50 500,00	50 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	200,00	500,00	500,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	1 400,00	2 000,00	2 000,00
70632	A caractère de loisirs	1 400,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	43 000,00	48 000,00	48 000,00
708 7083	Autres produits	4 500,00	500,00	500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	500,00	500,00
70841	Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles	4 000,00 4 000,00		
73	Impôts et taxes	425 018.00	444 794,00	444 794,00
731	Impôts locaux	327 693,00	346 476,00	346 476.00
7311	Contributions directes	327 693.00	345 476,00	345 476,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	327 693,00	345 476,00	345 476,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		1 000,00	1 000,00
732	Fiscalité reversée	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	29 000,00	29 000,00	29 000,00
73211 734	Attribution de compensation	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7343	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement Taxe sur les pylônes électriques	46 325,00	47 318,00	47 318,00
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production	46 325,00	47 318,00	47 318,00
	énergétique et industrielle Taxe sur la consommation finale d'électricité	22 000,00	22 000,00	22 000,00
	Dotations, subventions de participations	22 000,00	22 000,00	22 000,00
	D.G.F.	157 530,00 106 881,00	167 828,00	167 828,00
7411	Dotation forfaitaire	61480,00	118 000,00 71 000,00	118 000,00 71 000,00
7412	Dotation d'aménagement	45 401,00	47 000,00	47 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	19 401,00	19 000,00	19 000,00
	Dotation nationale de péréquation	26 000,00	28 000,00	28 000,00
	Participations	1 393,00	2 576,00	2 576,00
	État	27,00	1 000,00	1 000,00
	Autres	27,00	1 000,00	1 000,00
	Communes	1 366,00	1 576,00	1 576,00
	Autres communes Autres attributions et participations	1 366,00	1 576,00	1 576,00
1	Attributions de péréquation et de compensation	49 256,00 6 856,00	47 252,00	47 252,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	989,00	6 252,00 874,00	6 252,00 874,00
74835 I	État-Compensation au titre des exonérations de laxe d'habitation	5 867,00	5 378,00	5 378,00
	Autres attributions et participations	42 400,00	41 000,00	41000,00
	Autres produits de gestion courante	22 500,00	22 700,00	22 700,00
	Revenus des immeubles	13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	800,00	800,00	800,00
758 F	Produits divers de gestion courante	8 700,00	8 900,00	8 900,00

Budget Primitif 2018

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libeilé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
7588	Autres produits divers de gestion courante		8 900,00	8 900,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	677 948,00	732 622,00	732 622,00

III - VOTE DU BUDGET	1111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	1 230.36	500,00	500,00
762	Produits des autres immobilisations financières	1 230,36	500,00	500,00
7621	Produits des autres immobilisations financières-encaissés à l'échéance	1 230,36	500,00	500,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 269,00	3 400,00	3 400,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,00	100,00	100,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	300,00	300,00	300,00
778	Autres produits exceptionnels	2 869.00	3 000,00	3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 869,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
781	Reprises sur amortissements et provisions-Produits de fonctionnement courant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		2 000,00	2 000,00
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00		
	TOTAL DES RECETTES REELLES # a+b+c+d	684 447,36	738 522,00	738 522,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
722	Immobilisations corporelles	6 000.00	6 000,00	6 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)		0 000,00	0 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 000,00	6 000,00	6 000.00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	690 447,36	744 522,00	744 522,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	324 141,39
	=
TOTAL DES RECEITES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 068 663,39

S RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3)	Vote (4)		
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sauf operations et 204)	24 200.00	21400.00	21400.00		
202	The state of the s	Frais liés à la réalisation des documents durbanisme et à la 24 200.00		21400,00		
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 564 400,00	2 409 800.00	2 409 800,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	11500,00	16 000,00			
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	11 500,00	16 000,00	16 000,00 16 000,00		
213	Constructions	1 378 200.00	1 771000.00	1 771 000,00		
2131	Bâtiments publics	1 378 200,00	1 77 1000,00	1 771 000,00		
21311	Hôtel de ville	1 200 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	178 200,00	331000,00	331 000,00		
215	Installations, matériel et outillage techniques	161700.00	611800.00	611 800,00		
2151	Réseaux de voirie	18 700.00	508 800,00	508 800.00		
2153	Réseaux divers	70 000,00	19 000,00	19 000.00		
21534	Réseaux d'électrification	70 000,00	19 000,00	19 000,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	73 000,00	84 000,00	84 000,00		
218	Autres immobilisations corporelles	13 000,00	11 000,00	11 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	6 000,00	6 000,00		
2184	Mobilier	7 000,00	5 000,00	5 000,00		
22	Immobilisations reques en affectation	1 3 3 3 3 3	2 200,00	0 000,00		
23	Immobilisations en cours					
	Total individualisé en opérations (5)					
	Total des dépenses d'équipement	1 588 600,00	2 431200,00	2 431 200.00		
10	Dotations, fonds et réserves	1 000 000,00	208 426.11	208 426.11		
1068	Transfert d'excedent		208 426,11	208 426,11		
13	Subventions d'investissement		200 420,11	200 420,11		
16	Emprimis et dettes assimilées	35 400,00	34 800.00	34 800.00		
164	Emprunts auprès des établissements financiers	34 000,00	34 000,00			
1641	Emprunts en euros	34 000,00	34 000,00	34 000,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400.00	800.00	34 000,00 800.00		
18	Compte de fiaison : affectation à	1 400,00	800,00	000,00		
26	Participation et créances rattachées a des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des dépenses financières	25 400 00	0.40.000.44			
451.	Opé. pour compte de tiers (5)	35 400,00	243 226,11	243 226,11		
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
7	TOTAL DEPENSES REELLES	4.004.000.00				
BLUE N	TO THE DET ENDED REELLED	1 624 000,00	2 674 426,11	2 674 426,11		

III - VOTE DU BUDGET					
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)		
040	Operations d'ordre transfert entre sections (7)	6 000,00	6 000,00	6 000,00		
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	6 000,00	6 000,00	6 000,00		
041	Opérations patrimoniales (8)	1				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 000,00	6 000,00	6 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Jotal des dépenses réelles et d'ordre)	1 630 000,00	2 680 426,11	2 680 426,11		

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
D 001 SOLDE DESCRIPTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 680 426,11

⁾ Détailler les chapitres budgétaires per article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

ij G. p. 4 - modamen de voes, rv Il Hora reates à récliser :

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tier

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 040 = RF 042;

 ⁽⁸⁾ C7. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ Q41 = R/ Q41;
 (B) inscrire en cas de recrise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si recrise article.

III - VOTE DU BUDGET	HI
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chaplart (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Pour mémoire (2) Budget 2017			
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement (hors 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	160 000.00	535 000.00	535 000.00	
164	Emprunts auprès des établissements financiers	160 000,00	535 000,00	535 000,00	
1641	Emprunts en euros	160 000,00	535 000,00	535 000,00	
20	Immobilisations incorporatios (sauf 204)		555 555,555	000 000,00	
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations recues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	160 000,00	535 000.00	535 000,00	
10	Dotations, fonds et réserves	94 335.49	105 089,52	105 089,52	
102	Dotations et fonds d'investissement	64 335.49	75 089.52	75 089,52	
1022	Fonds d'investissement	64 335,49	75 089.52	75 089,52 75 089,52	
10222	F.C.T.V.A.	34 335,49	35 089.52	35 089,52	
10223	T.L.E.	30 000,00	40 000,00	40 000.00	
106	Réserves	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	438 200,00	552 487,00	552 487,00	
1381	Etat et établissements nationaux	366 600,00	527 120,00	527 120.00	
1383	Départements	39 000,00	25 367,00	25 367.00	
1386	Autres établissements publics locaux	32 600.00		20 007,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de fiaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées a des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	490 000,00	575 000,00	575 000,00	
2 - 2 //	Total des recettes financières	1 022 535.49	1 232 576,52	1 232 576,52	
152.	Opé. pour compte de tiers (5)	1 022 000,40	1 202 07 0,02	1 202 070,02	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
GE CALL	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 182 535,49	1 767 576.52	1 767 576.52	

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Pour mêmoire (2) Pour mêmoire (2) Budget 2017		Vote (4)		
021	Virement de la section de fonctionnement	34 000.00	34 000,00	34 000.00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)		3 / 3 / 3 / 3	01000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34 000,00	34 000,00	34 000,00		
041	Opérations patrimoniales (8)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	34 000,00	34 000.00	34 000,00		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 216 535,49	1 801576,52	1 801 576,52		

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
R OUTSOLED SEAECTION POSITIF REPORTE OU ANTICRE (9)	878 849,59
	=
TOTAL DES RECEITES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 680 426,11
(1) Détailler les chapitres budgétaires par exticle conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissament :	

⁽¹⁾ Desaurer les chapteres buogetaires par article conformement au plan de comptise appliqué par la commune ou (2) cf. p. 4 - Modalités de vote. IV :

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouveile

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

⁽⁷⁾ Aucune priivision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation");

⁽a) inscrine en cas de reprise des resultats de l'exercice precedent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	400
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
(Pour chaque ligne,	Organisme	Date de Date		Date de		-	vpe de Index		1 1 1 1	Devise	Périodi	Profil Possi	Possi	L Catéo
indiquer le numéro de contrat)	prêteur ou chef de file	signature	d'émission ou de mobilisat. (1)	fer rembour- sement	(2)	taux d'intérêt (3)		Niveau de taux (5)	Taux actu- ariel		des remb. (6)		remb. antici partiel O/N	empit
163 Emprunts obligataires (Total)	REFORM WI													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 108,60						BAU.	79		
1641 Emprunts en euros (Total)					750 108,60			1 11.1			ALC: UNKNOWN	050		(Heliala)
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)	CAISSE EPARGNE L'R	25/11/2003		25/11/2004	42 305,00	V		2,55			Α	C		
mas dieu credit agricole(N °628664010PR)	CREDIT AGRICOLE	12/12/2003		02/01/2006	42 304,60	V		3,70			A	С		
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°656875015PR)	CREDIT AGRICOLE	14/12/2004		14/03/2005	205 344,00	F		4,11			Т	С		
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N *001FLL013PR)	CREDIT AGRICOLE	18/08/2005		18/08/2006	50 000,00	F		3,67			Α	С		
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°004QRM015PR)	CREDIT AGRICOLE	13/09/2006		15/01/2007	60 000,00	F		4,37			Т	С		
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N *017CVP010PR)	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010		15/03/2011	190 000,00	F		3,19			Т	С		
PLAI LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	66 936,00	V		1,05			A	С		
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	93 219,00	v		1,85			A	С		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											JE BY	1		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											MEST			
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		A PETEL		pre la					PILA				HU5	
Total général		1 3 N 1 1	10 m		750 108,60			V = E33	9 10	1				

⁽¹⁾ Si un empreud donne lieu à plusieur mobilisation, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Notainst: Motant empreud à l'origine.
(3) Notainst: Motant empreud à l'origine.
(3) Type de laux détaité : P. fins ; Varsable simple ; C ; complete (e/ost-d-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux sur (4) Mexiconne le ou les types d'index (ex : Emrito 3 mois).
(5) Taux initial de contri.
(6) Indiquer le post acordin.
(6) Indiquer le post sentoficialité des rembournement A : sensuelle ; M : mensuelle ; B : binnativielle ; S : sementrielle ; X : sarte.
(7) Indiquer le post sentoficament annel contain. Pour acordinement empreur progressif. F pour in fine, X pour autre à prédicer.
(6) Collégerie d'ausprusé à l'origine. Example A-1 (cf. la classification des empreurs solon la hypologie de la circulaire IOC31013077C du 25 juin 2010 sur les produis fines

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature				E	mprunt	et dette	s au 01	/01/2018			30,000
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Catég.	atég. Capital Du	Durée	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de
	? O/N (2)	couvert		restant d0 au 1/1/2018	résid. (années)	Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérét (8)	Tenercics
163 Emprunts obligataires (Total)	PERMIT						The l				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				477 433,98					33 263,80	12 126,08	
1641 Emprunts en euros (Total)				477 433,98					33 263,80	12 126,08	
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)				14 993,21	5,90	V		2,63	2 344,25	9,73	
mas dieu credit agricole(N °628664010PR)				16 916,16	6,01	V		0,35	2 401,42	35,52	
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°656875015PR)		***************************************		88 693,57	6,96	F		4,11	11 170,35	3 474,61	
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N *001FLL013PR)				24 383,12	7,63	F		3,67	2 677,52	894,87	
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°004QRM015PR)				33 447,00	8,79	F		4,37	3 103,68	1 411,24	
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N *017CVP010PR)				153 454,17	17,96	F		3,19	6 419,92	4 818,88	
PLAI LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)				60 455,27	24,02	٧		0,55	2 262,41	332,50	AND THE STREET STREET, STREET
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)				85 091,48	24,02	V		1,35	2 884,25	1 148,73	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						100					
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général			May 14	477 433,98					33 263,80	12 126,08	

⁽¹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une igne de trécorerie, il faut faire resportir le remboursement du capital de id dette prévue pour l'éxercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à couverture. Il cométér le combine d'éve le fablisse prévue pour l'éxercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à couverture il conviet de cométér le fablisse prévue pour l'éxercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à couverture il convière de cométére le fablisse prévue pour l'éxercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à couverture il convière de convière de trécordant de l'éxercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'extre de l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant au véritable endettement (2) SI l'emprunt est soumble à l'exercice correspondant est soumble de l'exercice correspond

(6) Tanza sprên opérations de converture éventuelles. Sagissant du niveau de tanz, pour un emprunt à tanz variable, indiquer le niveau à la date de vote du budge (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indenmité contractuelle de remboursement définitif de l'emprent su 01/01/N.

⁽⁹⁾ Catalogue d'emprurt. Exemple A-1 (cf. la elamifectation des emprenant solon la typologie de la circulaire ICCRISIO 5977C de 27 5 juin 2010 ent les produits financieres efferts surs collocal/vida territoriales). En us de convertere periolle, judiquer phaiseurs catágories d'amprent (example : A-1 ; C-1 (v) Typo de luxe. Gédélice d'en tes tres unique la confider de restricte sons de ordinaries (Financiere).

⁽¹⁾ Conse exerce: itanuiger at montant of indicinents constructionised or embourhed definited de l'empress no 1070/17A.

(5) Il régit de sin extrêctés dans un tire du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrêts éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66612 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrêts éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrêts éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrets éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrets éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrets éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6611 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrets éventuels dus so titre du construit d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6611 (activate régids à l'Échange» (indireits documina) et midrets de l'article 6611 (activate régids à l'Échange (activate régi

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de tasux selon le rilaque le plus elevé (Pour draque ligne, incluser le «" de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2018 (3)	75.	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variab	le simple plafoi	nné (cap), ou	encadré (tunne) A				
Barrière simple B					1			
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou m	ultiplicateur jus	qu'à 5 capé	D			Listing TV-s	rilled le c	
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E					- STEE	114012		
TOTAL E						NAME OF THE OWNER, OWNER, OWNER, OWNER, OWNER, OWNER,		
Autres types de structure F								10. S.
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

⁽¹⁾ répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrait de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé	Coût de sortie (7)	éventuelle (8)	de vote du budget (9)	cours de l'exercice (10)	ntérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(17)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variab	le simple plat	onné (cap), ou e	encadré (tunne	I) A		TO MARKET
Bardère simple B					In Last News	
TOTAL B						
Option d'échange C			State of the state		and the same	
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou m	ultiplicateur j	usqu'à 5 capé D				
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E	To April 188					
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL		No company				100,00

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	477 433,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ö	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à		Annuité à payer	Do	nt
PAR PRETEUR	l'origine	au 1/1/2018 de l'exercice	au cours de l'exercice	Intérêt (2)	Capita
TOTAL					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme suns qu'il y ait pour autant transfert du contrat ; (2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6911 et des infairts éventuels dus su litre du contrat d'échance et comptabilisés à l'article 698

IV - ANNEXES	IV
J BILAN - ETAT DE LA DETTE UTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial la dette		Dette restante
TOTAL		7 0.1010,000	

Budget Primitif 2018

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	242 426,11	242 426,11
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	34 000.00	34 000,00
1631	Emprunts obligataires	0.1000,000	0+000,00
1641	Emprunts en euros	34 000,00	34 000.00
1643	Emprunts en devises	04 000,00	34 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1	
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	208 426,11	208 426,11
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		200 120,11
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	208 426,11	208 426,11
1068	Transfert d'excedent	208 426,11	208 426,11
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	200 120111	200 420,11
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	242 426,11			242 426,11

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	1 236 576,52 III	1 236 576,52	
	Ressources propres externes de l'année (a)	627 576,52	627 576,52	
10222	F.C.T.V.A.	35 089,52	35 089.52	
10223	T.L.E.	40 000,00	40 000,00	
10226	Taxe d'aménagement		,	
10228	Autres fonds			
13146	Attributions de compensation d'investissement			
13246	Attributions de compensation d'investissement			
138	Autres subventions d'investissement non transférables	552 487.00	552 487,00	
1381	État et établissements nationaux	527 120,00	527 120,00	
1383	Départements	25 367,00	25 367.00	
139146	Attributions de compensation d'investissement	25 551,55	20 001,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	609 000,00	609 000,00	
15	Provisions pour risques et charges	337 333 33	000 000,00	
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Prov. dépréciation immobilisations			
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréciation comptes de tiers			
59	Prov. dépréciation comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	575 000,00	575 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	34 000,00	34 000,00	

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
Total ressources propres disponibles	1 236 576,52		878 849,59	30 000,00	2 145 426,11

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	242 426,11	
Ressources propres disponbles (fV)	2 145 426,11	
Solde (V = IV - II) (6)	1 903 000,00	

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

Budget Primitif 2018

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de Date de la l'étalement délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
			(1)	(11)	(111)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	STATE OF STREET
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 451					RECETTES 4	52	
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de Fopération avant l'étape budgétaire (2)	Réctes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Rostes à réaliser N-1-(3)	Exercica N

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération
(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil famortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant d0 au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse ments (2)
Année Profil							
TOTAL GENERAL	TO BE THE						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (s)			Nature de Femprunt (r)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar.	Takex (2)	Index (4)	Niveau de taux		t empault	en intérêts (s)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B1.2
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L 2262-1 du CGCT	Valeur en euros

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		Fo	onctionnement		1 27 73 C 2 . No. 40 C 2
657362			CCAS ST PAUL ET V.		2 800,00
657401	- 1		ASMPV FOOTBALL	ŀ	500,00
657402			FOYER RURAL		2 200,00
657404			ASS ANCIENS		230,00
	1		COMBATTANTS		200,00
657405			COOPERATIVE		780,00
657406			SCOLAIRE		
037400	1		SORTIES SCOL		1 898,00
657408	1		ANNUELLES COMITE DES FETES		0.000.00
657409			ASS SPORTIVE		2 200,00
			COLLEGE DE		100,00
			MONTARNAUD	ľ	
657410			ASS HOMO LUDENS		1 550,00
			LUDOTHEQUE		, 000,00
657407			1		
657403			ASS RESTO DU COEUR		500,00
657411					
657412					

⁽¹⁾ indiquer l'article d'imputation de la subvention;

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPI BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)				- SAN SAN VALUE			
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de							
l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	3,00	4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL	С		2,00	2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	c		1,00	1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	4,00	6,00	6,00	4,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE	C		3,00	3,00	3,00	4,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 CLASSE	С	2	්රු <i>ද</i> 1,00	3,00	3,00		3,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			2,00	2,00	2,00		2,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	С		1,00	1,00	1,00		1,00
ATSEM PRINCIPAL 2E CLASSE	С		1,00	1,00	1,00		1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (I)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	hine and						
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	11,00	16,00	12,00	4,00	16,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant femploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques "régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
EN FONCTION AU 01/01/N			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	347,00		3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	347,00		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)	Water Street		E-10-14-10			E BURNEY
TOTAL GENERAL	2 2 8 8					

(1) CATEGORIES: A, B et C

: Administratif : Technique (2) SECTEUR ADM

TECH

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

Social MS MT Médico-technique SP CULT : Culture! ANIM : Animation : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a*: article 3, 1er allinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les bescinis des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

Jenipios a temps not complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotifié de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissementen matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser)

(5) Indiquer st l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le foncdement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de larticle 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN	C2
ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Lateral de de				V Valent Anna V
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCl, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
DDTM34 (ATESAT)	0	ARTICLE 65541008	
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	0	ARTICLE 65541010	200,00
Autres organismes de regroupement			
ASSO LES FRANCAS	01/06/2014	ARTICLE 65541023	21802,00
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION DES MAIRES DE L'HERAU	0	ARTICLE 65541013	
ASSOCIATIONS DES MAIRES RURAUX 34	0	ARTICLE 65541020	200,00
ASSOCIATION LA MERIDIENNE	0	ARTICLE 65541009	300,00
CFMEL	0	ARTICLE 65541002	1 000,00
CLIS DE MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541018	500,00
COS 34	0	ARTICLE 65541012	3 000,00
CENTRE AERE DE MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541017	2 000,00
CENTRE AERE DE GIGNAC	0	ARTICLE 65541016	
CRECHE "LE BERCEAU" MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541021	
LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	0	ARTICLE 65541003	100,00
RASED PSYCHOLOGUES SCOLAIRES	0	ARTICLE 65541014	300,00
SIADE DU MAS DIEU	0	ARTICLE 65541019	600,00
CCVH INSTRUCTION URBANISME	0	ARTICLE 65541022	9 000,00
ONF	22/03/2012	ARTICLE 65541007	300,00
ACADEMIE "ENT"	13/10/2017	ARTICLE 65541024	50,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ,TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Budget Primitif 2018

MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE - PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

IV
D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 576 000,00	%	% 11,20	%	176 512,00	%
TFPB	1 014 000,00	%	% 14,96		151694,00	%
TFPNB	24 700,00	%	% 69,92		17 270,00	%
CFE		%	%	%		%
TOTAL	2 614 700,00	%			345 476,00	%

Liste des restes à réaliser du budget PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

1

Rostes a réaliser	1 738,79	80000		00,552.81	11 500,00	1.195 116,00	166 649,13	4 107,52	00'000 07	35 706,24	5 483.38	1 508 239,20	-3 535,98	
Realise	32 261,21	00009	4 968 00		20.00	14 550 27	15 CO3 41	0000	37 293 78	8 093,86	1 516,62	115 760,80	37 871,47	
Prévisio	34 000,00	1 400,00	24 200,00	11 500,00	1 200 000,00	178 200,00	18 700,00	70 000,00	73 000,00	00000	7 000,000	1 624 000,00	34 335,49	
Libelië operation Programme Libelië programme	•	×					*		-					
Fonction Operation H.O.		Н.О.	Н.О.	н.о.	H.O.	H.O.	н.о.	н.о.	н.о.	H.O.	H.O.		H.O.	Company of the Compan
Dép-Compte Réc. D 1641		J 165	D 202	D 2128	D 21311	D 21318	D 2151	D 21534	D 2158	D 2183	D 2184		10222	

.Edité le : 09/01/2018

Liste des restes à réaliser du budget PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

Protein Section	-30 323,21	330 707,91	15 367,00	17 600,00	160 000,00	489 815,72	
Realisa	0 323,21	35 892,09	23 633,00	15 000,000	00'0	172 719,77	
Prévisions	30 000,00	366 600,00	39 000,00	32 600,00	160 000,00	662 535,49	
Libelle programme P							ements : 19
Programme Libelle			2 :				Total enregistrements: 19
Libellé opération							
Fonction Opération	Н.О.	H.O.	н.о.	H.O.	H.O.		
Ap Compte	R 10223	R 1381	1383	1386	1641	TOTAL .	
	_	E	œ	œ	CC	<u>~</u>	I

ST-PAUL-ET-VALMALLE

09 JAN. 2018

L.F. BERTOLL LESSAIRE

.Edité le : 09/01/2018

IV - ANNEXE IV
ARRETE - SIGNATURES D2

(1 pouroir)

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés

15 13 14

VOTES:

Pour Contre

0

Abstentions

0

Date de convocation: 22/03/2018

Présenté par LE MAIRE JEAN-PIERRE BERTOLINI, A ST PAUL ET VALMALLE le 28/03/2018 LE MAIRE JEAN-PIERRE BERTOLINI,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session 28/03/2018 A ST PAUL ET VALMALLE, le 28/03/2018

Les membres

Soul

Certifié exécutoire par LE MAIRE JEAN-PIERRE BERTOLINI, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A ST PAUL ET VALMALLE, le

de la publication le



POUVOIR

	Je soussigné(e),
ş	ALEMANY February
	donne pouvoir à CANCITY ENC
)5 1	
	de me représenter à la Réunion du Conseil Municipal
r ₁₁	convoqué(e) pour le 2.8./.0.3 / 18
D	de prendre part à toutes délibérations,
	émettre tous votes, et signer tous documents.
1	Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel
1 1 10	cette Réunion serait reportée pour une cause quelconque.
393	Faità STRul et Valmelle le 27/03/18
Porter å la n	Pain "Bon pour Pouvoir" et signer